



**PROVINCE DE QUEBEC  
VILLE DE SAINT-PAMPHILE**

**Aux contribuables de la susdite municipalité**

AVIS AU PUBLIC EST PAR LES PRESENTES DONNÉ par la soussignée directrice générale de la susdite municipalité, QUE :

Les membres du conseil ont adopté, lors de la séance régulière du 11 décembre 2023, le règlement #2023-009 concernant les ponceaux des entrées privées.

Donné à Ville de St-Pamphile, ce 12<sup>e</sup> jour de décembre deux mille vingt-trois.

A handwritten signature in blue ink that reads "Alexandra Dupont".

Alexandra Dupont  
Directrice générale